



SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON

Conseil Syndical du 7 avril 2021

Compte-rendu synthétique :

Votants présents :

M. Jean TOUZEAU, M. Jacques CHAUVET, M. Xavier DANEY, M. Jean-Yves ROSAZZA, Mme Marie LARRUE, M. Patrick DAVET, M. Bruno LAFON, Mme Sophie PIQUEMAL.

Excusé(e)s :

M. Bernard CASTAGNET, M. Dominique FEDIEU, Mme Pascale GOT.

Assistaient à la réunion :

M. Éric COIGNAT, Mme Béatrice AURIENTIS, M. Alain BALLEREAU, M. Loïc PASQUET, M. Jean François BOUDIGUE.

Président de séance :

M. Jean TOUZEAU

Secrétaire de séance :

M. Jacques CHAUVET

Assistaient également à la réunion :

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), Jocelyne SARRAUTE (SMPBA), Bruno SAVY (SMPBA), Thierry DAVID (SMPBA).

Les convocations aux membres du Conseil Syndical ont été envoyées le 23 mars 2021.

La séance réunie le 7 avril 2021 à Biganos est ouverte à 14h40.

Sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU :

- **Délibération 01-2021** : Délibération relative au rapport de situation en matière d'égalité femmes-hommes du Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon. Délibération adoptée.
- **Délibération 02-2021** : Suppressions de postes et tableau des effectifs permanents actualisé. Délibération adoptée.
- **Délibération 03-2021** : Création d'un poste d'Agent Portuaire et Tableau des effectifs actualisé. Délibération adoptée.
- **Délibération 04-2021** : Autorisation du Président à signer l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du Domaine de Certes. Délibération adoptée.
- **Délibération 05-2021** : Compte de Gestion. Délibération adoptée.
- **Délibération 06-2021** : Compte Administratif. Délibération adoptée.
- **Délibération 07-2021** : Affectation de résultats. Délibération adoptée.
- **Délibération 08-2021** : Budget Supplémentaire. Délibération adoptée.
- **Délibération 09-2021** : Création du Conseil Portuaire de Biganos. Délibération adoptée.
- **Délibération 10-2021** : Règlement des aires de carénage. Délibération adoptée.
- **Délibération 11-2021** : Autorisation de signature de la convention de mise à disposition d'un agent entre la commune de La Teste de Buch et le SMPBA. Délibération adoptée.

Il est indiqué aux membres de l'assemblée que la date du prochain Conseil Syndical, précédé du Conseil Consultatif, leur sera communiqué ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.